NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

BOURSE DE PARIS DU VENDREDI 30 JUIN 1939

VALEURS	Cours préc.	Cours du j.
3 % perpétuel	76.00	75.40
3 % amortissable	84.45	83.60
4 % 1917	78.95	78.40
4 % 1918	79.20	78.45
5 % 1920	108.25	107.70
4 % 1925	182.05	162.60
4 ½ % 1932 A	85.00	85.35
4 ½ % 1932 B	84.10	83.50
4 ½ % 1937	155.05	154.50
Caisse Aut. 5 % 1938	100.90	100.60
Ob. Trés. 4 ½ % 1933	971.00	964.00
Ob. Trés. 4 % 1934	910.00	905.00
Ob. Trés. 5 % 1935	962.00	962.00
Out. Nat. 4 ½ % 1932	854.00	848.00
Ob. P.T.T. 5 % 1928	474.00	484.00
— 4 ½ % 1929	437.50	438.00
— 5 % 1934	954.00	946
— 5 % 1936	962.00	958
Ob. Tr. 3 ½ % 1936 A	139.60	139.95
Ob. Trés. 4 % 1936 B	121.00	120.70
Bons Trés. 4 ½ % 1933	1031.0	1026.0
— 5 % 1934	1013.0	1015
— 4 ½ % 1934	1027.0	1027.0
— 4 % 1936	1013.0	1014
— Sep. 5 % 1937	1012	1012.0
— Déc. 5 % 1937	1011.5	1010.0
— 5 ½ % 1938	1037.0	1036.0
Caisse Autonome	881.00	876.00
Créd. Nat. 5 % 1919	540.00	539
— Oblig. 5 % 1920	506.00	505.00
— 6 % juillet 1922	547.00	546.00
— 6 % janv. 1923	531	530.00
— 6 % juin 1923	528.00	520.00
— 6 % janv. 1924	540.00	540.00
— 5 % 1932	535	
— 4 ½ % 1932	994	994
— 5 % 1934	1010	1005
— 5 % 1935	995	995
— 5 1/2 % 1937	1005	1005
— 6 % 1938	1046.0	1042
Départ. Nord 6 % 1921	506.00	509
Banq. de France (n.)	7350	7335
Banque Algérie (n.)	6175	6280
B. Paris et Pays-Bas	1095	1095
Banque Transatlant	560	575
Banque Union Paris	432.00	430
Cie Algérienne	1083	1102
Comptoir Nat. d'Esc	805	802
Crédit Comm. France	510	515
— Foncier France	3205	3197
— Lyonnais	1558	1553
Société Générale (n.)	772	768
Rente Foncière	336	333

VALEURS	Cours préc.	Cours du j.
Suez	13.600	13.530
Est	599	599
Lyon	885	
Midi	690	687
Nord	898	877
Orléans	803	802
Métropolitain Paris	801	797
Distr. Paris d'Electr	746	730
Electricité de Paris	748	730
Electricité (C G E)	1490	1468
Thomson-Houston	154 50	152.50
Forges, Ac. N et Est	641.00	627
Tréfil. Lam. du Havre	807	789
Béthune 10e	550	546
Mines de Courrières	210.50	202.50
Mines de Lens	290.00	283.00
Marles	406.00	402.00
Vicoigne-Nœux	485	478
Boléo	43	43.25
Kuhlmann (Etabl.)	613.00	607
Saint-Gobain	1954	1940
Chargeurs Réunis	559	553
Fiat Young 5 ½ % 30	275.00	273.00
Russe Cons. 1re et 2e s	7.25	7.00
Serbie 4% am 1895	218.00	212.00
Turc 7 ½ % 1933	295.00	295.00
Banque Nat. Mexique	161.00	165.00
Banq. Imp. Otto 250 f	582	581
Créd. Fonc. Egyptien	2925	2900
Central Mining	2512	2470
Albi	617	616
Caoutchoucs (Fin'e)	191.00	191.00
Colombia	68.50	66.50
De Beers (ordin.)	1102	1096
Franco-Wyoming ord	221.50	217
Huiles de Pétrole	258	254.00
Malacca (ord.)	143.50	143.00
Pernod	902	903
Phosph. Constantine	283.00	279
Phosphates Tunisiens	175.50	176.00
Turbine (Soie) priv.	79.50	78.00
Bruay	1470	1485
Liévin (Coup. de 30)	5100	5100
Omnium Int. Pétroles	109.00	108.00
Royal Dutch	59.500	59.305
Aciéries de Longwy	300	298
Fives-Lille	607	577
Forg. et Ac. Marine	348	342
Forg. C. El. Jeumont	328	310
Métaux (Cie franç.)	2500	2460
Senelle-Maubeuge	622	620
Banque Indochine	3784	3800
Banque Pays Nord	375	370

VALEURS	Cours préc.	Cours du j.
Crédit Industriel Lib.	689	691
Crédit Fonc. Colonial	190	
Sté Fin. Cult. et Pyr.	231.00	235.00
Sté Gén. Als. Banque	400	400
Sté Marseill. Crédit	638	630
Sté Nancéenne Crédit	236	238
Magasins Gén. Paris	1450	1438
Eaux (Cie Générale)	1185	1140
Air Comprimé	1869	1850
Havraise Energ. Elect	790.00	791
Ouest-Lumière	158.00	149.00
Gaz et Eaux	490	479
Gaz France-Etranger	995	1000
Gaz de Paris	226	215
Aciéries Micheville	660	650
Châtillon-Commentry	1515	1495
Charbonn. Tonkin	1695	1670
Commentry-Fourch	620	615
Dynamite (Centre)	870	899
Distiller. Indochine	325	325
Saint-Raphaël	5430	5405
Sucreries brésiliennes	300.00	295
Sucreries coloniales	318	315
Etabl. Bokanowski	97	96
Cie fr. Afrique occid	1245	1246
Banque d'Athènes		
Cr. Fonc. Fr.-Canada	3400	3350
Télégraphes Nord	5450	5550
VILLE DE PARIS		
1871 3 % r. à 400 fr	392.00	393
1875 4 % r. à 500 fr	470.00	475
1876 4 % r. à 500 fr	462.00	466
1892 2 ½ r. à 400 fr	223	223.00
1894-96 2 ½ r. 400 fr	218	218
1898 2 % r. à 500 fr	268.00	268.00
1899 2 % Mét. r. 500	243.00	247.00
1904 2 ½ M. r. 500-1000	259.00	255.00
1910 2 3/4 M. r. 400	228.00	220
1910 3 % r. à 400 fr	220.00	216.00
1912 3 % r. à 300 fr	258.00	258.00
1928 5 %	854	846
1929 4 ½ %	805	804
1930 4 %	455	797
1930 4 % (à lots)	745	738
1931 4 %	750	750
Fortif. 4 %	720	710
1932 4 ½ %	788	781
1934 5 ½ %	935	918
1934 5 %	825	821
1935 5 %	920	915
1937 5 ½ %	973	967
1938 6 %	992	1000

VALEURS	Cours préc.	Cours du j.
FONCIÈRES		
1879 3 % r. 500 fr.	665	—
1883 3 % r. 500 fr.	254.50	252.00
1885 2.60 r. 500 fr.	290.00	290.00
Fonc. 1885 1/5e	66.00	65.50
1895 2.80 r. 500 fr	312.50	312.50
1903 3 % r. 500 fr	342.00	304.00
1909 3 % r. 250 fr	146.00	148
1913 3 ½ r. 500 fr	312.00	312.50
1913 4 % r. 500 fr	469.00	467
Fonc. 1930 4 ½ %	767	756
COMMUNALES		
Com. 1879 2.60 r. 100	—	—
— 1880 3 % r. 500	758.00	750.00
— 1891 3 % r. 400	275.00	273.00
— 1892 2.60 r. 500	324.00	321.00
— 1899 2.60 r. 500	291.00	290.50
— 1906 3 % r. 500	292.50	292.00
— 1912 3 % r. 250	146.00	146.00
— 1926	599	591
— 1927	500	500
— 1929	881.00	881.00
— 1930 4 %	755	737
— 1931 4 %	785	770
— 1931-1932	785	783
— 1932	818	806
— 1933 5 %	837	835
Empr. 5 ½ % 1934	985	984
Bons Foncier 1887	90.00	89
Bons Foncier 1888		87.00

COURS DES CHANGES

	Cours préc.	Cours du j.
Londres 1 livre	176.72	176.74
New-York 1 dollar	37.75	37.75
Belgique 100 belgas	641.87	642.00
Allemag. 100 marks	1515.5	1516.2
Danemark 100 cour.	789.75	788.75
Espagne 100 pesetas		
Argentine 100 pesos		
Hollande 100 florins	2004.5	2003.7
Italie 100 lires	198.65	198.65
Norvège 100 cour.		
Pologne 100 zlotys	—	160.25
Portugal 100 escud.		
Roumanie 100 lei		
Suisse 100 fr. suisses	851.00	850.75
Prague 100 couronn		
Suède 100 couronn		910.00

LE HAVRE — LIVERPOOL — NEW-YORK

Le Havre: Prix en francs aux 50 kilos. Liverpool (Amérique, Giza 7, Uppers): Prix en pence à la livre anglaise. New-York: Prix en cents.

Le Havre Clôt préc.	10 h.	4 h.	H.	B.	Amérique Clôt. préc.	Ouvert	Clôt	H.	B.	Mois de livraison	Giza 7 Clôt préc.	Clôt.	H.	B.	Uppers Clôt. préc.	Clôt.	H.	B.	New-York Clôt préc.	Ouvert	11 h.	Clôt.
2600		1700 —	....	....	5.08			..	..	Ventes disponible courant	6.37		..	..	5.64		..		9.83 —			
447.5	446.5	441.0	....	.2.5	4.98	5.00	5.00	.2	..	Juillet	6.37	6.31	..	.6	5.64	5.64	..		.9.41	9.39	9.37	
439.5	439.5	438.5	....	.1..	4.86		4.86	..	..	Août	6.37	6.31	..	.6	5.64	5.64	..		.8.77			
431.5	431.5	431.5	....	.1..	4.72		4.75	.3	..	Septembre	6.37	6.31	..	.6	5.64	5.64	..		.8.81			
429.0	428.0	428.0	....	.1..	4.61	4.64	4.63	.2	..	Octobre	6.45	6.41	..	.4	5.66	5.66	..		.8.73	8.73 72	8.70	
421.5	420.5	420.5	....	.1..	4.51		4.52	.1	..	Novembre	6.48	6.44	..	.4	5.66	5.66	..		.8.63			
418.5	419.0	419.0	.0.5	....	4.51		4.53	.2	..	Décembre	6.52	6.48	..	.4	5.70	5.70	..		.8.54	8.52	8.51	
427.0	418.0	418.0	.1.5	....	4.51	4.53	4.52	.1	..	Janvier	6.52	6.48	..	.4	5.70	5.70	..		8.44			
414.5	415.5	415.5	.1..		4.51		4.52	.1	..	Février	6.55	6.51	..	.4	5.72	5.72	..		8.40			
413.0	413.5	413.5	.0..		4.52	4.53	4.53	.1	..	Mars	6.55	6.51	..	.4	5.72	5.72	..		8.37	8.35	8.32	
412.5	413.0	413.0	.0.5		4.52		4.53	.1	..	Avril	6.59	6.55	..	.4	5.74	5.74	..		8.33			
413..	413.0	413.0	....		4.52	4.54	4.53	.1	..	Mai	6.59	6.55	..	.4	5.74	5.74	..		8.30	8.26 27	8.26	
412.5	413.0	414.0	.0.5		4.52		4.53	.1	..	Juin	6.59	6.55	..	.4	5.74	5.74	..					

MARCHES DES COTONS DU VENDREDI 30 JUIN 1939.

PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR. N° 266. — *En dehors de l'encouragement national aux familles nombreuses, des allocations familiales et de l'assistance aux familles nombreuses nécessiteuses, n'y a-t-il pas une prime départementale à la natalité ? Sous quelles conditions peut-on l'obtenir ?*

REPONSE — *Dans presque tous les départements, et notamment dans le Nord, les conseils généraux ont institué des primes à la natalité. Ces primes sont, dans la plupart des départements, accordées à la naissance du troisième enfant. Dans le Nord cependant, ce n'est qu'à partir du quatrième enfant que l'on peut l'obtenir.*

Le taux des primes est très variable selon les départements : dans la Seine : 650 frs au troisième enfant, 850 frs au quatrième; dans la Somme : 400 frs au quatrième; dans la Loire : 500 frs au troisième, etc... Dans le Nord, le taux de la prime est de 300 frs au quatrième enfant. Elle est majorée de 100 frs jusqu'à 1.000 frs pour chacun des suivants.

Pour pouvoir obtenir la prime, il faut que les enfants soient Français légitimes, légitimés ou reconnus. Il faut résider dans le département. Il faut encore, dans certains départements, le Nord notamment, que la famille ne soit pas inscrite à l'impôt général sur le revenu. Faire la demande sur formule spéciale qu'on trouvera dans les mairies. Joindre un bulletin de naissance des enfants vivants, un certificat constatant l'existence des enfants, un certificat de résidence, un certificat du percepteur constatant la non-imposition à l'impôt général et remettre le tout à la mairie.

La demande pour le Nord devra être souscrite avant le huitième mois qui suit la naissance. Le paiement aura lieu par fractions, la première moitié huit jours après la naissance, le solde un an après.

* *

—— B.D. 8694 1 a. — Le 6 août 1896 était un jeudi. —— Progrès social, juin. — Au 1er juillet prochain les locations actuellement au prix limite, pourront être augmentées de 10 % du loyer de 1914. —— Caissière perplexe. — 1°) Il faut lui régler trois jours. 2°) Six jours ; il aura droit à nouveau à six jours si au 1er octobre il a douze mois de présence. —— Sonia. — 1°) Au 1er juillet, le loyer pourra être de 52 fr. 80. 2°) Elle ne peut vous faire payer l'eau dans ces conditions. —— Mondanité. — Vous devez en effet envoyer des félicitations aux parents. —— P. V. — 1°) Au curé de la paroisse. 2°) A la supérieure de la congrégation la plus proche. —— A.J.D. — A la banque elle-même. —— Une future maman. — Non, et il peut dans ce cas être condamné à des dommages et intérêts. —— Sainte Thérèse et saint Antoine. — Cela n'est pas possible. —— Fleur de Lys. — 1°) Oui. 2°) Aucune augmentation, le loyer dépassant déjà le prix limite. —— La dame blanche. — Le loyer au 1er juillet ne devra pas dépasser 66 francs. —— Saint-Jean-Baptiste, Roubaix. — 115 fr. 50. —— M. M. 4. — Impossible de vous répondre sans connaître exactement le loyer de 1914. Répétez votre question en entier. —— M. C. 241.239. — 1°) Frais d'enregistrement, notaire, droit de transcription. 2°) En tout, de 20 à 22 %, environ. 3°) Non. —— Les belotteurs de chez Henri. — Maria a raison. Il faut refaire une cartée, car on ne peut gagner en étant capot, la règle est formelle. —— Un boucher ennuyé, 1111. — Mettez une annonce dans le « Journal de Roubaix ». —— Popo embarrassée, 38. — Vous n'avez en principe aucun droit aux congés s'il ne s'agit pas d'une entreprise textile adhérente à l'un des syndicats signataires de l'accord local de mai dernier. —— P. L. 27. — Le prix limite au 1er juillet sera de 56 fr. 10. —— Zizi 28, fervent lecteur. — 1°) Impossible de vous répondre sans connaître le prix du loyer ou la valeur locative en 1914 et le prix actuel. 2°) Ici, pas de prix limite. Augmentation possible en prévenant dans les délais d'usage. —— Hennozcar, 74. — Voyez le contrôleur des Contributions directes. —— Voudrait savoir, C.D. — 49 fr. 50 si le loyer est net, les charges n'étant pas récupérées à part ; 45 francs si les charges sont récupérées en sus. —— Tip. 33. — 95 fr. 70, si le loyer est net ; 87 francs, si les charges sont payées en sus et à part. —— Lecteur ennuyé, M.B.U.H. — En principe, non. —— Justice. — Mettez-le en demeure de payer et, en cas de refus, appelez-le devant le juge de paix pour demander la résiliation de la location, le paiement et des dommages et intérêts. —— Vive septembre. — 1°) Il n'aura droit à aucun congé pour ces 500 heures. 2°) S'il a 6 mois de travail avant le 1er octobre chez son nouveau patron, il aura droit à une semaine de congé. —— Pauvre veuve. — Vous pourriez d'abord faire par écrit sur papier libre, au directeur départemental des Contributions directes, une demande en remise de vos contributions en arguant de votre situation. Vous pourriez solliciter une aide du Bureau de bienfaisance et des Conférences de Saint-Vincent de Paul (pour Roubaix, secrétaire : M. Pierre Prouvost-Valentin, 59 bis, rue du Curoir).

BOURSE DE LILLE

du vendredi 30 juin 1939

(Le premier chiffre indique le cours précédent et le second chiffre le cours du jour).

VALEURS EN HAUSSE

Bruay, 1.445—1.500. — Id. (10e), 146—150.50. — Ostricourt, 1.425—1.443.— Kuhlmann, 602—610. — DenainAnzin, 1.275—1.280.

VALEURS EN BAISSE

Aniche (act.), 1.178—1.128. — Anzin (act.), 500—499. — Béthune, 5.430—5.415. — Id. (10e), 551—549. — Blanzy, 766—758. — Carvin, 642—640. — Clarence, 97—96. — Commentry (jouiss.), 420—408. — Courrières, 206.50—204. — Dourges, 835—825. — Escarpelle, 2.595—2.510. — Len, 287—286. — Liévin, 166—161. — Marles 70 %, 401—399. — Nord Alais, 357—337. — Vicoigne, 480—471. — Française des Pétroles, 780—775. — Lille-Bonnières (act.), 235—220. — Rente 4 1/2 série A, 86—85.80. — Id. série B, 84.20—83.90. — Finalens, 510—495. — Glaces et Verres, 2.620—2.595. — Saint-Gobain, 1.975—1.951. — Aciéries du Nord, 238—235. — Arbel, 560—558. — Fives-Lille, 597—585. — Forges Nord-Est, 649—640. — Crédit du Nord, 266—265. — Agache, 377—372. — Industrie Textile Allart, 1.080—1.038. — Industrie Textile (jouiss.), 835—820. — Le Blan, 334—321. — Tiberghien, 163—160.

VALEURS STATIONNAIRES

Liévin (coup. 30), 5.125. — Kali, 1.088. — Longwy, 303. — Sambre-et-Meuse, 310. — Franco-Belge matériel chemin de fer, 1.300. — Senelle-Maubeuge, 617. — Energie Electrique du Nord de la France, 330.

Le 14 Juillet en Grande-Bretagne

Des billets spéciaux d'aller et retour d'excursion, à prix réduits, valables 17 jours, sont délivrés à destination de certaines gares et de certains ports anglais : Paris-St-Lazare et de Rouen ;

Via Boulogne, Calais, Dunkerque au départ de Paris-Nord et de Lille.

Ces billets sont émis : 1° Via Dieppe, via Calais, via Boulogne et via Dunkerque tous les vendredis, samedis et dimanches ; 2° Via Le Havre, les samedis et mardis jusqu'au 8 juillet inclus et les vendredis, samedis et les lundis à partir du 10 juillet.

En dehors de ces émissions, la S.N.C.F. fera, à l'occasion de la fête nationale du 14 Juillet, une émission spéciale du mercredi 12 au vendredi 14 juillet prochain.

Renseignez-vous aux gares de Paris-St-Lazare et de Paris-Nord, au bureau des Chemins de fer britanniques, 12, boulevard de la Madeleine, aux agences et bureaux de la S.N.C.F., au Centre national du Tourisme, 127, Champs-Elysées et dans les principales agences de voyages. 22631d

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du vendredi 30 juin 1939

Les marchés à terme de laines

A ROUBAIX

LAINE PEIGNEE — TYPE UNIQUE

Quant.	Mois	Payé
2.500	Juill.	33.70
2.500	Juill.	33.40
5.000	Août	33.70
5.000	Oct.	34.10
5.000	Oct.	34.00
2.500	Nov.	34.20
15.000	Déc.	34.60
5.000	Déc.	34.50
12.500	Déc.	34.40
2.500	Janv.	34.80
2.500	Janv.	34.70
5.000	Janv.	34.60
5.000	Fév.	35.00
5.000	Fév.	34.90
7.500	Fév.	34.80
5.000	Mars	35.00
5.000	Mars	34.90
10.000	Avril	35.20
2.500	Mai	35.30

105.000 kilos.

	Cotes du jour	Préc.
Juin	—.—	—.—
Juill.	33.40	33.70
Août	33.60	33.90
Sept.	33.80	34.00
Oct.	34.00	34.10
Nov.	34.20	34.40
Déc.	34.40	34.60
Janv.	34.60	34.80
Fév.	34.80	35.00
Mars	34.90	35.10
Avril	35.10	3530
Mai	35.30	35.50

A TOURCOING

LAINE PEIGNEE — TYPE UNIQUE

Quant.	Mois	Payé
15.000	Juill.	33.50
5.000	Sept.	33.80
2.500	Oct.	34.00
2.500	Nov	34.20
10.000	Déc.	34.50
2.500	Janv.	34.70
7.500	Fév.	34.90
2.500	Mars	34.80
2.500	Mars	35.00
2.500	Mars	35.10
2.500	Avril	35.20

55.000 kilos.

	Cotes	Achet.	Vend.
Juin	—.—	—.—	—.—
Juillet	33.50	33.40	—.—
Août	33.60	33.60	—.—
Septembre	33.80	33.80	33.90
Octobre	34.00	34.00	34.10
Novembre	34.20	34.20	34.30
Décembre	34.50	34.50	34.60
Janvier	34.70	34.70	—.—
Février	34.90	34.80	—.—
Mars	35.10	35.00	35.10
Avril	35.20	35.20	—.—
Mai	35.40	35.40	35.50

A ANVERS

LAINE PEIGNEE — TYPE UNIQUE

(Communiqué par M. J.-L. Duesberg fils)

	Cote préc. en $	fr. belge	Cote de ce jour en $	fr. belge
Juillet	20 1/4	25.25	20 1/8	25.25
Août	20 1/4	25.50	20 d.	25.25
Septembre	20 1/2	25.75	20 1/4	25.25
Octobre	20 3/4	25.75	20 1/2	25.25
Novembre	20 7/8	26.25	20 5/8	25.75
Décembre	21 d.	26.75	20 3/4	26.25
Janvier	21 1/8	27.00	20 [illegible]/8	26.50
Février	21 1/4	27.00	21 d.	26.75
Marché:	Calme	Calme	Calme	Calme

Affaires traitées: Le 29 juin: 130.000 lbs et 72.000 kilos. — Ce jour: 175.000 lbs et 24.750 kilos.

Détail des affaires traitées ce jour:

Juillet	10.000 lbs	
Août	55.000 —	
Septembre		9.000 kil.
Octobre	50.000 —	4.500 kil.
Novembre	5.000 —	
Décembre	20.000 —	4.500 kil.
Janvier		6.750 kil.
Février	35.000 —	

BOURSE DE BRUXELLES

du vendredi 30 juin 1939

Rentes belges. — Emprunt belge à lots 1932 (unités), 490. — Id. 1933 (unités), 980. — Dette 2e série, 69.75.— Dette unifiée 1re série 4 %, 84. — Chemins de fer belges C. à G. et H.I.J., 414. — Dommages de guerre 1921 4 % (5.000), 215; id. 1921 4 % (250), 211.50; id. 1922 4 %, 235; id. 1923 4 %, 482. — Dette unifiée 2e série, 84.

Emprunts provinces et villes. — Anvers 1887 2 1/2 %, 76.— Anvers 1903 2 %, 60.75. — Bruxelles Maritime 2 %, 58.50. — Congo (Primes) 1888, 136.

Banques. — Banque Nationale, 1.565. — Société Générale, 2.550.

Métallurgie. — Aciéries d'Angleur, 390. — Cockerill, 925. — Armes de guerre, 557.50. — Providence (Forges), 15.275. — Thy-le-Château (Hauts-Fourneaux), 1.250. — Espérance Longdoz-Liége, 3.910.— Sambre-Moselle, 1.730. — Ougrée-Marihaye 4 %, 835. — Baume-Marpent (fond.), 2.800.

Charbonnages. — Anderlues, 292.50. — Bonne Espérance Batterie, 2.135.— Hornu-Wasmes, 1.640. —Levant et des Produits du Flénu, 73. — Noël Sart-Culpart, 8.300. — Nord Charleroi, 1.425. — Réunis de Charleroi, 455. — Sacré Madame, 3.040. — Strépy-Bracquegnies, 965. — Trieu-Kaisin, 437.50.

Zincs, plombs et mines. — Asturiennes des Mines, 92. — Overpelt, 375. — Vieille Montagne, 1.115.

Industries diverses. — Sofina ord., 6.450. **Valeurs coloniales.** — Kasai (Cie du) 100e part, 157.50. — Katanga priv., 19.025. — Katanga ord., 15.900. — Minière Grands Lacs (10e cap.), 757.50. — Union minière (priv.), 2.835.

Actions étrangères. — Canadian Pacif. (1re), 119. — Brazilian Tract. (ord.), 245. — Luxembourg Burbach.-E.-D., 5.250.

(Communiqué par le Crédit du Nord belge de Bruxelles (Succursales: Courtrai, Gand, Tournai, Mouscron et Péruwelz).

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

Madame Joseph LECLERCQ, *son épouse ;*
Messieurs Gérard, Etienne, Xavier, Ignace, Dominique et Bernard LECLERCQ ;
Mesdemoiselles Monique, Micheline, Josette et Germaine LECLERCQ ;
Monsieur et Madame Hubert DUFOUR-LECLERCQ, *ses enfants ;*
Monsieur Hubert DUFOUR, *son petit-fils ;*
Madame Auguste LEPOUTRE, *sa belle-mère ;*
Le Révérend Père Pierre LECLERCQ, des Pères Blancs d'Afrique ;
Le Révérend Père Michel LECLERCQ, S.J. ;
Monsieur et Madame Louis LECLERCQ-MOTTE et leur famille ;
Monsieur et Madame Marcel LECLERCQ-MASUREL et leur famille ;
Monsieur et Madame Philippe LECLERCQ-LESTIENNE et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Théodore HANNART-LECLERCQ et leur famille ;
Monsieur et Madame Jean GAILLET-LECLERCQ et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Henri SCALBERT-LECLERCQ et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Amédée PROUVOST-LECLERCQ et leurs enfants ;
Monsieur l'abbé Robert LEPOUTRE ;
Monsieur et Madame Auguste LEPOUTRE-PROUVOST et leur famille ;
Monsieur et Madame Marcel LEPOUTRE-ERNOULT et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jacques LEPOUTRE-LECLERE et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Emile LEPOUTRE-TOULEMONDE et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Lucien LEPOUTRE-TOULEMONDE et leurs enfants;
Monsieur et Madame Fernand LEPOUTRE-HANNART et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jacques MASUREL-LEPOUTRE et leurs enfants ;
Monsieur Madame Alexandre VERNIER-LEPOUTRE et leurs enfants ;
Monsieur et Madame André COISNE-LEPOUTRE et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Pierre DEWAVRIN-LEPOUTRE et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Louis REQUILLART-LEPOUTRE et leurs enfants ;
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces ;
Madame Henri LECLERCQ ;
Monsieur Georges MASUREL ;
Madame Charles HUET ;
Madame Henri WALLAERT ;
Monsieur André LEPOUTRE ;
Madame Adolphe LEPOUTRE ;
Monsieur et Madame Eugène MEILLASSOUX ;
Madame Henri de la NOE, *ses oncles et tantes ;*
Madame Eugène WATTINNE ;
Madame Joseph POLLET, *ses grandes-tantes ;*
Les familles LECLERCQ-MULLIEZ, HUET-WATTINNE, LEPOUTRE-BARBILLON et LEPOUTRE-POLLET ;
La Direction et le Personnel de la Société LECLERCQ-DUPIRE ;
Et ses serviteurs dévoués,

ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Joseph-Charles-Xavier-Antoine LECLERCQ

Industriel,

Juge au Tribunal de Commerce,

Tertiaire de Saint-Dominique,

Président du Conseil paroissial de Saint-Corneille, à Hem

pieusement décédé à Caen, le 29 juin 1939, dans sa 44e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu à Hem, le lundi 3 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Corneille, sa paroisse.

Réunion à l'église à 9 heures 45.

La famille recevra les condoléances au cimetière.

Ni fleurs, ni couronnes.

Vous êtes priés d'assister aux CONVOI ET SERVICE SOLENNELS de

Madame Lucienne MISSANT

pieusement décédée à Roubaix, le 30 juin 1939, dans sa 37me année, lesquels auront lieu le LUNDI 3 JUILLET, à 9 heures, en l'église Saint-Antoine, sa paroisse. Assemblée à la chapelle ardente de l'église, à 8 heures 45.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

De la part de :

Monsieur et Madame MISSANT-BERNONVILLE, ses parents,

Et de toute la famille.

Pompes Funèbres Roubaisiennes, E. ALENÇON, 101, rue Pellart. Tél. 311.41.

Aujourd'hui, samedi 1er juillet 1939, funérailles de :

ROUBAIX

Mme Vve Henri PREVOST-NIVESSE

A 8 h. 30, église Saint-Joseph.

TOURCOING

M. Gustave FREMAUX-CARTON

A 9 h. 15, église Saint-Jacques.

HEM

Monsieur Adolphe BULTEAUX

A 9 h., église Saint-Joseph.

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Mademoiselle Appoline DERVAUX

pieusement décédée à Tourcoing, le 30 juin 1939, dans sa 68me année, lesquels auront lieu le lundi 3 juillet, à 9 h. 15, en l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), sa paroisse.

Réunion à l'église.

De la part de : Mme Vve Jean Dervaux-Vienne, sa belle-sœur ; M. et Mme Jean Dervaux-Roussé et leurs filles, ses neveux et nièces, et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Jules LOVERGNE

pieusement décédé à Tourcoing, le 29 juin 1939, dans sa 57me année, administré des Sacrements, lesquels auront lieu le lundi 3 juillet, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame de Consolation.

Assemblée à la maison mortuaire, 332, rue de l'Yser, à 8 h. 30.

De la part de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part. 89d

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur J.-B. CHOMBEAU

veuf de premières noces

de Dame Maria DELEU

époux de Dme Marie HORNEZ

pieusement décédé à Tourcoing, le 30 juin 1939, dans sa 80me année, lesquels auront lieu le lundi 3 juillet 1939, à 8 h. 45, en l'église Saint-Christophe.

Assemblée à ladite église à 8 heures 30.

De la part de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

REMERCIEMENTS ET OBITS

Aujourd'hui, samedi 1er juillet 1939, obit pour :

TOURCOING

Mme Vve Louis LIETAER-DETAEYE

A 8 h. 30, église du Sacré-Cœur.

Les familles BOITTIAUX et CARLIER remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Mademoiselle Julienne Boittiaux

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 10802d

---

M. et Mme Paul DESWAZIERE-WAGNON et leur famille renouvellent leurs sincères remerciements et rappellent aux nombreux amis que l'OBIT DU MOIS de leur chère petite

Alice DESWAZIÈRE

sera célébré le lundi 3 juillet, à 8 h. 30, en l'église St-Joseph (Croix-Rouge). Tg. 60333

Monsieur Camille Callier, son époux ;
M. et Mme Callier-Carbon et leurs enfants,
M. et Mme Callier-Paco et leur fille, ses enfants et petits-enfants ;
Et toute la famille,
remercient les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles de

Madame Camille CALLIER

née Louise KINTS

et les prient de bien vouloir assister à l'OBIT DU MOIS qui sera célébré le dimanche 2 juillet, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Anne, à Tourcoing. 36d

---

Madame veuve Demory-Debril,
M. et Mme Edouard Demory-Desbonnet et leur fils, et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

Monsieur Fernand DEMORY

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. Elles sont invitées à assister à l'OBIT DU MOIS qui aura lieu le dimanche 2 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Louis, à Tourcoing. 60348d

---

La famille VANCORSELIS-SEGARD, très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de

Monsieur Julien VANCORSELIS

Artisan menuisier

époux de Dame Marie SÉGARD

adresse ses remerciements aux personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances, et rappelle que l'OBIT DU MOIS sera célébré le dimanche 2 juillet, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame de Consolation, Tourcoing. 60352d

---

La famille PARENT, très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de

Monsieur Emile PARENT

adresse ses remerciements aux personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 60354d

---

Une MESSE ANNIVERSAIRE sera célébrée le dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), pour le repos de l'âme de

Monsieur Gustave CAZIER

De la part de : Madame CAZIER-LEMAN et ses enfants. 60372d

Monsieur Jules DELISSE et la famille, très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de

Madame Berthe LEFEBVRE

adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances, et rappellent que l'OBIT DU MOIS sera célébré le dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église St-Jean-Baptiste, à Tg. d

---

Madame CORNU-LAURENT et ses enfants, très touchés des marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Monsieur Georges CORNU

adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. N6d

---

Les familles LEBRUN et WATTEAU, très touchées des marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Madame veuve Alfred LEBRUN

remercient très sincèrement les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou exprimé leurs sentiments de condoléances. 10894d

---

Mme Vve Armand Hermann-Parette, très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de

Monsieur Armand HERMANN

adresse ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. N8d

PASTILLES SURPASTILLES
VICHY-ETAT
FACILITENT LA DIGESTION
VICHY ETAT

Petites nouvelles économiques

La dette publique des Etats-Unis dépasse quarante milliards de dollars (1.520 milliards de francs).

* *

L'Italie, par le canal de M. Bonardie, écrivant au président de la Société du canal de Suez, réclame une réduction de 75 % des tarifs du canal de Suez.

* *

De nouvelles mesures de restriction de l'emploi des textiles naturels entreront en vigueur en Allemagne au 1er juillet. Le coton ne pourra plus être employé dans de nombreux tissus. Les fibres artificielles devront le remplacer. Mais la fabrication de ces fibres synthétiques est loin d'atteindre les besoins intérieurs.

MARCHE aux VEAUX de LA VILLETTE

du 30 juin

Invendus de la veille, 22; amenés, 17. — 1re qualité, 16.50; 2e qual., 14.50; 3e qual., 13.00; extra, 18.

Tendance: vente calme, cours stationnaires. Arrivages par départements: Loiret, 3; Pas-de-Calais, 14

JOURNAL DE ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et départements limitrophes....	3 mois,	40 fr. 50
	6 mois,	78 fr.
	1 an,	144 fr.
Autres départements et colonies....	3 mois,	42 fr. 50
	6 mois,	80 fr.
	1 an,	148 fr.

Compte chèques postaux : Lille 87

---

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du samedi 1er juillet 1939. — N° 14. *

La douloureuse victoire

PAR DELLY

Un peu de vent s'élevait. Les feuillages s'agitaient avec un bruit léger, comme un froissement de soie. Une lueur incertaine permettait de se diriger dans la nuit, mais n'atteignait pas jusqu'au fond des bosquets, qui restaient obscurs.

Bruno s'arrêta à un petit rond-point et s'assit sur un des bancs placés là. Il courba son buste, posa ses coudes sur ses genoux et couvrit de ses mains son visage qui brûlait. Alors il se mit en face de la vérité entrevue tout à l'heure, quand Henry avait parlé. Un frisson d'ivresse fit vibrer tout son être. Il murmura :

— Ce n'est pas possible ! Ce n'est pas possible !

Et un effroi l'étreignit — l'effroi de l'amour qu'il avait ignoré jusqu'ici et qu'il découvrait tout à coup dans son cœur vierge, dont il avait fait à Dieu le don implicite.

VIII

La semaine qui suivit fut particulièrement chaude et belle. Bruno fit deux longues excursions avec les jeunes gens dont il s'occupait et le reste du temps s'absorba dans le travail, avec une fébrilité jusqu'alors inconnue de lui. Il ne voulait pas penser. Son cœur troublé réclamait le silence de la solitude intérieure, où Dieu seul devait avoir accès.

Il ne retournait pas à la Hermellière et avait décidé de trouver un prétexte quelconque pour éviter de paraître à la soirée donnée par sa mère, huit jours après la réunion de Varlaumont. Il ne fallait pas qu'il « la » revît avant que son âme fût affermie, au sortir de cette crise morale.

Mais la vision troublante, chassée presque facilement les premiers jours, revenait plus fréquente. Tel passage de l'œuvre en voie d'exécution avait été soumis au jugement de Floriane ; telle idée avait été discutée avec elle. Quand les senteurs de l'été entraient par la fenêtre ouverte, il pensait involontairement au parfum pénétrant si souvent respiré près d'elle. Alors il revivait les heures douces, occupées à lui parler, à l'entendre, à la regarder. L'ivresse s'insinuait en lui, sans qu'il s'en doutât, au cours de ces causeries intimes dont le fond sérieux voilait le danger.

Il songea un jour : « Je l'aurais peut-être amenée à Dieu, si j'avais pu continuer. Quoi qu'en dise Henry, je la crois sincère et d'âme élevée. Puis elle m'écoutait si bien ! »

Il souffrait, sans vouloir regarder en face sa souffrance et la confier à ceux qui l'aimaient. Son abandon habituel à l'égard de sa mère, de l'abbé Rivors, du vieux curé de Sainte-Cécile, son confesseur, faisait cette fois défaut. Il retardait l'heure où il lui faudrait rendre compte de cette surprise du cœur et dire: « J'ai péché par présomption. Je me croyais fort, j'ai négligé les avertissements de nos saints Livres. » Cependant il sentait que cet aveu seul lui donnerait la paix, en dissipant le fantôme enchanteur.

Le regard clairvoyant de la mère lisait dans l'âme de Bruno. Elle la connaissait bien, cette âme claire et vibrante, façonnée par elle à la vertu, fervente, agissante — et orgueilleuse. Oui, subtilement orgueilleuse. Une femme était venue, qui l'avait lentement grisée de mots flatteurs, de sourires, de charme enjôleur. Mme Fervières avait suivi la marche de cet amour, presque jour par jour, dans les yeux de son fils — cette dernière semaine surtout. Alors elle avait fait part de ses alarmes à l'abbé Rivors et à Henry de Marges. Celui-ci avait dit : « Je m'en doutais. Mais je me charge de lui ouvrir les yeux. S'il voit le péril, il le fuira. »

C'était fait. Mme Fervières avait espéré qu'alors Bruno se confierait à elle, chercherait une aide contre lui-même dans cette affection maternelle pour laquelle, jusqu'ici, il n'avait jamais eu rien de caché. Mais il se taisait. Il ne livrait pas à sa mère le secret surpris par elle le soir où, ayant rencontré Floriane au prieuré, pour la première fois, il rentrait encore ébloui de la clarté brûlante de son regard.

Mme Fervières renferma au plus intime de son cœur la souffrance causée par ce manque de confiance, venant du fils aimé qui lui avait dit un jour — il y avait si peu de temps cependant ! « Vous êtes ma seconde conscience. » A peine une légère altération du visage, un reflet de mélancolie dans les yeux eussent-ils pu dénoncer son chagrin à un œil très observateur. Louis s'en aperçut, mais ne dit rien. Lui aussi avait compris ce qui se passait chez son frère. Néanmoins sa nature très sérieuse, capable d'un grand dévouement, mais un peu fermée, un peu froide dans les détails de chaque jour, répugnait à provoquer des confidences que lui n'aurait pas faites volontiers, même à son frère. D'ailleurs, ayant toujours eu le cœur très calme, il jugeait que ce n'était là qu'un nuage sur celui de Bruno — nuage que la piété fervente de son cadet suffirait à dissiper très vite.

Mme Fervières se trouvait en médiocres dispositions pour s'occuper des préparatifs de cette soirée, offerte chaque année pour son anniversaire de mariage. C'était une tradition à laquelle tenait M. Fervières. Jusqu'ici, bien que sa femme n'aimât pas le monde, il lui en avait peu coûté de satisfaire ce désir. Pour la première fois, l'obligation lui parut très lourde. Mais elle s'y plia avec son tranquille courage habituel, en pensant seulement avec effroi qu'il lui faudrait inviter les habitants de la Hermellière et que Floriane viendrait, certainement.

Deux jours avant la soirée, Bruno, ayant trouvé enfin le prétexte cherché pour ne pas y assister, vint s'asseoir à table avec l'intention d'en avertir ses parents. Près de lui, Mme Fervières dépliait sa serviette avec des gestes lents de personne distraite. Son mari demanda:

— Où est Claire ?

« — Elle vient de rentrer et change de robe, mon ami. Je l'avais chargée, en revenant de Varlaumont, de s'arrêter à la Hermellière pour prendre des nouvelles de Mlle Ismène. Ces dames l'ont un peu retenue et elle est en retard.

— Elle est encore malade, cette petite follasse ?

— Oui, très malade même. Elle s'est fatiguée outre mesure à Varlaumont. Ce matin, j'ai reçu un mot de l'aînée, m'informant que sa mère ni elle ne pourront assister à notre soirée. C'est pourquoi, empêchée d'aller moi-même aujourd'hui à la Hermellière, j'ai envoyé Claire.

— Ah ! ah ! nous n'aurons pas la belle Floriane ? Eh bien ! je n'en suis pas fâché. Ce genre-là n'est pas celui de nos relations habituelles. Quant au père, il me déplaît fortement.

Mme Fervières eut un fugitif regard vers son fils. Bruno avalait son potage par petites gorgées et semblait indifférent à ce qui se disait. Mais il pensait : « Inutile de rien prétexter, puisqu'elle ne sera pas là. »

Le surlendemain il était debout près de son père et de Louis, recevant avec eux les invités, s'occupant du bien-être de tous avec la courtoisie tranquille qui augmentait le charme de sa personne.

— Mon cher Bruno, conduisez-moi dans un endroit où l'on ne danse pas, lui demanda Mme Augé.

— Dans le petit salon, voulez-vous, Madame ? Vous y serez très bien.

Avec la vieille dame à son bras, il gagna la pièce discrètement éclairée où les sièges restaient disposés pour la causerie intime. Mme Augé le retint longuement. Elle l'avait vu naître et le tenait en grande affection. Bruno, de son côté, appréciait sa bonté, son esprit teinté d'originalité amusante et son dévouement à toutes les misères. Il s'attarda donc avec elle. Quand, à regret, il quitta le petit salon, on dansait depuis un long moment dans la pièce voisine et jusque dans le billard.

Quelques personnes arrivaient cependant encore. Mme Fervières, debout, serrait la main de nouveaux venus. Ses lèvres avaient un léger tremblement nerveux qui s'accentua lorsqu'elle vit Bruno s'arrêter, changer un peu de visage en apercevant Floriane près de son père.

Il s'avança, s'inclina devant elle et prit sans la serrer la main qu'elle lui tendait.

— Nous ne vous attendions pas... nous n'espérions pas vous voir ce soir...

— Ismène va un peu mieux depuis ce matin. Elle a voulu absolument que nous venions et, craignant de provoquer un retour de fièvre en refusant d'accéder à sa fantaisie, nous avons décidé, mon père et moi, de faire chez vous une courte apparition.

Elle s'interrompit un moment et ajouta :

— Je vous ai attendu toute la semaine.

Le reproche du regard était doux comme un frôlement de fleur. Bruno se troubla en balbutiant l'excuse préparée :

— J'ai eu d'absorbantes occupations que je ne prévoyais pas. Il m'a été impossible... Croyez à tous mes regrets.

(A suivre).